

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	X ¹
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	X ²
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage		
Marge avant (m)		
Marge arrière (m)		
Marge latérale (m)		
Somme des marges lat. (m)		
Indice d'occupation au sol (%)		
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES

- 1) Uniquement les réseaux et les tours de télécommunication.
- 2) Uniquement les corridors récréatifs.

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

[illegible]

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

Date

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

de règ.

Date

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X ⁴
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X ¹
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES

- 1) Uniquement en bordure d'une rue existante avant le 10 octobre 2002.

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

AMENDEMENTS

[illegible]

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X ¹
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	X
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	X ²
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	X ³
Parcs et espaces verts	R-3	
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	X
Commerce agricole	A-2	X
Activité agrotouristique	A-3	X
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	X
Exploitation forestière	ERN-2	X
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	X

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges 13.5.2 Marge de recul		

NOTES PARTICULIÈRES

1) Uniquement pour :

- permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur une unité foncière vacante d'une superficie de 20 hectares déjà constituée selon les titres de propriété publiés au registre foncier le 13 juillet 2011, et demeurée vacante depuis cette date;
- permettre la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur une unité foncière vacante d'une superficie de 20 hectares résultant du remembrement de deux ou plusieurs unités foncières vacantes déjà constituées selon les titres de propriété inscrits au registre foncier le 13 juillet 2011, et toutes demeurées vacantes depuis cette date;
- donner suite à un avis de conformité valide émis par la CPTAQ permettant la construction, la reconstruction ou le déplacement d'une résidence érigée en vertu des articles 31, 31.1, 40, 101 À 103 et 105 de la LPTAA;
- donner suite à une décision portant autorisation de la CPTAQ ou du Tribunal administratif du Québec, notamment la conversion à des fins résidentielles d'une parcelle de terrain bénéficiant d'une autorisation ou de droits acquis commerciaux, industriels et institutionnels en vertu des articles 101 et 103 de la LPTAA;
- pour donner suite à une autorisation de la CPTAQ visant la construction d'une résidence unifamiliale isolée sur une unité foncière 20 hectares et plus dont l'unité foncière est devenue vacante après le 13 juillet 2011.

L'utilisation maximale à des fins résidentielles est de 2 787 mètres carrés ou 4 000 mètres carrés en bordure des plans d'eau et des cours d'eau. Toutefois, ces superficies peuvent être augmentées jusqu'à 5 000 mètres carrés en présence d'une nouvelle résidence implantée loin d'une rue et nécessitant la construction d'un chemin privé. Celui-ci doit être d'une largeur minimale de cinq (5) mètres et son aire doit être comprise dans le calcul de la superficie autorisée.

2) Uniquement les parcs éoliens.

3) Uniquement les corridors récréatifs.

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES

[illegible]

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	X
Commerce agricole	A-2	X
Activité agrotouristique	A-3	X
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

de règ.

Date

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	2
Marge avant (m)	2	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

Date _____

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	X
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	X
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	X
Habitation bifamiliale isolée	H-4	X
Habitation trifamiliale isolée	H-5	X
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	X
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	X
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	X
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage	1	4
Marge avant (m)	8	
Marge arrière (m)	3	
Marge latérale (m)	2	
Somme des marges lat. (m)	5	
Indice d'occupation au sol (%)		20
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

AMENDEMENTS	
# de règ.	Date
698	9 juin 2022
730	12 sept 2025

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage		
Marge avant (m)		
Marge arrière (m)		
Marge latérale (m)		
Somme des marges lat. (m)		
Indice d'occupation au sol (%)		
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

de règ.

Date

USAGE PERMIS		
Habitation		
Habitation unifamiliale isolée	H-1	
Habitation unifamiliale jumelée	H-2	
Habitation unifamiliale en rangée	H-3	
Habitation bifamiliale isolée	H-4	
Habitation trifamiliale isolée	H-5	
Habitation multifamiliale isolée (4 log.)	H-6	
Habitation multifamiliale isolée (5 à 8 log.)	H-7	
Habitation multifamiliale isolée (9 log. et plus)	H-8	
Habitation mobile	H-9	
Habitation collective	H-10	
Commerce et Service		
Commerce et service au détail	C-1	
Commerce et service pers., prof. et financier	C-2	
Commerce d'hébergement	C-3	
Commerce de restauration et débit de boisson	C-4	
Commerce de l'automobile et véhicule léger	C-5	
Commerce lié à la garde d'animaux	C-6	
Commerce à caractère érotique	C-7	
Commerce lié à l'entreposage libre-service	C-8	
Com. et service de gros sans ent. extérieur	C-9	
Com. et service de gros avec ent. extérieur	C-10	
Commerce et service liés au transport, au transbordement et à l'entreposage extérieur	C-11	
Industrie		
Industrie légère	I-1	
Industrie moyenne	I-2	
Industrie lourde	I-3	
Industrie relative à la production de cannabis	I-4	
Public et communautaire		
Équipement ou service communautaires	P-1	
Service d'utilité publique	P-2	
Récréatif		
Récréatif intensif	R-1	
Récréatif extensif	R-2	
Parcs et espaces verts	R-3	X
Agriculture		
Agriculture et activité agricole	A-1	
Commerce agricole	A-2	
Activité agrotouristique	A-3	
Exploitation des ressources naturelles		
Exploitation minière	ERN-1	
Exploitation forestière	ERN-2	
Carrière, gravière et sablière	ERN-3	

NORMES DE LOTISSEMENT		
Type de bâtiment	Dimension	Min
Bâtiment isolé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment jumelé	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Bâtiment en rangée	Largeur (m)	
	Profondeur (m)	
	Superficie (m.c.)	
Art. complémentaires – règlement de lotissement 5.1.3 Lot partiellement ou non desservi 5.2.1 Terrain situé à proximité d'un cours d'eau ou d'un lac 5.2.2 Terrain situé dans les zones « îlots déstructurés » (ID) 5.2.4 Terrain irr. ou situé du côté extérieur d'une courbe 5.2.5 Terrain d'angle		
NORMES D'IMPLANTATION		
	Min	Max
Nb d'étage		
Marge avant (m)		
Marge arrière (m)		
Marge latérale (m)		
Somme des marges lat. (m)		
Indice d'occupation au sol (%)		
Art. complémentaires – règlement de zonage 3.2.2 Empiètement dans les marges		

NOTES PARTICULIÈRES	

RÈGLEMENTS À CARACTÈRE DISCRÉTIONNAIRE APPLICABLES	

[illegible]

de règ.

Date